

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21770 - 80ÈME ANNÉE

Plus de 50 000 demandes

Crise du logement social : un système à remettre en cause

La Réunion est confrontée à une crise du logement social sans précédent, avec près de 50 000 demandes en attente en 2024, un chiffre qui a doublé en une décennie. Cette situation alarmante est exacerbée par une offre de logements sociaux insuffisante, ne permettant de satisfaire que 13 % des demandes cette année, contre 38 % en 2014. Un des principaux problèmes est le coût de la construction. Comment expliquer qu'un logement social coûte au moins 150 000 euros à La Réunion alors que des logements équivalents à Madagascar sont produits pour 10 000 euros ? La différence de salaire ne peut pas être la seule explication. C'est tout un système qu'il est nécessaire de revoir. Cette question doit s'inscrire dans un projet global de développement pour La Réunion dont un objectif sera le respect du droit à un logement digne pour tous les Réunionnais.

La Confédération Nationale du Logement (CNL) dénonce une baisse continue des livraisons de logements sociaux neufs. En 2018, 2 200 logements avaient été livrés avec une subvention de 171 millions d'euros. En 2023, malgré une augmentation du budget à 184 millions d'euros, seulement 1 613 logements ont été construits. Cette diminution de l'offre accentue le surendettement des locataires et rend les loyers inadaptés aux revenus des ménages. Le rapport 2024 sur le mal-logement à La Réunion de la Fondation Abbé Pierre souligne que cette crise est profonde. La construction de nouveaux logements est au point mort, les familles qui ne sont pas riches peinent à accéder à la propriété, et les banques rendent plus difficile l'accès aux prêts immobiliers. De plus, dans certaines communes, les locataires ne trouvent plus de logements à des prix abordables ou sont contraints d'accepter des conditions de vie précaires. « L'hébergement d'urgence ne fait plus face à l'urgence de la mise à l'abri pour toute personne en situation de détresse psychique, médicale ou sociale comme le prévoit pourtant la loi. En 2023, le 115 a reçu près de 60 000 demandes d'hébergement

d'urgence, dont 28% sont restées non pourvues. Il y a un enjeu fort pour maintenir des dispositifs de mise à l'abri, d'autant que le nombre de domiciliations administratives a doublé en 3 ans (4200 personnes domiciliées) (...) L'enjeu est de produire du logement très social (LLTS) puisque 88 % des demandeurs y sont éligibles. », a indiqué la Fondation Abbé Pierre lors de la présentation de son rapport annuel en avril 2024.

Au moins 150 000 euros un logement social à La Réunion

Un des facteurs aggravants de cette crise est le coût de la construction à La Réunion. Actuellement, un logement social coûte en moyenne 150 000 euros à construire, un prix excessif pour un logement destiné en priorité à des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Ce montant élevé est dû à plusieurs facteurs : l'importation des matériaux de construction, les normes et la spéculation foncière. En conséquence, les bailleurs sociaux répercutent ce coût de la construction dans des loyers élevés pour rentabiliser les opérations. Cela limite encore davantage l'accès au logement des ménages les plus précaires.

Dans ces conditions, il est important de comparer le système français importé à La Réunion à celui de pays proches dans le domaine du logement.

10 000 euros pour une location-vente à Madagascar

À Madagascar, le Secrétariat d'État aux Nouvelles Villes et à l'Habitat (SENVH) pilote cette politique. Parmi les initiatives notables, le programme "Mora" propose des logements en location-vente, destinés aux familles éligibles au crédit bancaire. Par exemple,

une maison "Mora" en duplex est proposée à un prix légèrement supérieur à 10 000 euros. Pour les immeubles "Mora" livrés à Ivato, le taux d'intérêt des prêts bancaires a été réduit à 6 %, bien en deçà des taux habituels. Depuis le lancement de ce programme, environ 3 700 logements ont été livrés, et l'objectif est d'atteindre près de 55 000 unités d'ici 2028.

Remettre en cause le système à La Réunion

Parallèlement, le gouvernement explore des solutions innovantes pour accélérer la construction de logements. En avril 2022, une expérience pilote a été menée à l'Université de Fianarantsoa, où une

école a été construite à l'aide d'une imprimante 3D. Si cette technologie s'avère concluante, elle pourrait être déployée à plus grande échelle pour la construction rapide et économique de logements et d'infrastructures éducatives.

Comment expliquer qu'un logement social coûte au moins 150 000 euros à La Réunion alors que des logements équivalents à Madagascar sont produits pour 10 000 euros ? La différence de salaire ne peut pas être la seule explication. C'est tout un système qu'il est nécessaire de revoir. Cette question doit s'inscrire dans un projet global de développement pour La Réunion dont un objectif sera le respect du droit à un logement digne pour tous les Réunionnais.

M.M.

Les priorités 2025 de la commande publique à La Réunion : développer l'achat public environnementalement et socialement responsable

Le premier comité plénier de l'année du Haut conseil de la commande publique de La Réunion (HCCP) s'est tenu ce mercredi 12 février 2025, sous la présidence de Serge Hoareau, président du HCCP, en présence de Patrice Latron, préfet de La Réunion. Voici le communiqué diffusé hier par la préfecture de La Réunion à ce sujet.

L'objectif du haut conseil de la commande publique de La Réunion est de favoriser la relation entre donneurs d'ordre publics et entreprises et développer l'achat public environnementalement et socialement responsable.

Pour ce faire, plusieurs actions seront prioritaires en 2025 :

- Suivi et évolution de la charte des délais de paiement mise en place en 2024 par l'État ;
- Concrétisation d'une plate-forme numérique regroupant l'ensemble des offres de la commande publique locale ;
- Développement des circuits courts pour valoriser le développement de l'activité économique de proximité ;
- Promotion des clauses sociales et environnementales dans les marchés ;
- Facilitation du développement de la commande publique innovante.

Le comité a également été l'occasion de présenter et valoriser les actions des partenaires du réseau :

- La stratégie du bon achat (SBA) : association regroupant 45 membres publics et privés en vue de favoriser l'accès des PME/TPE à la commande publique en mettant en relation les acheteurs publics, les organisations professionnelles et les entreprises autour de conventions d'objectifs ;
- Le Guichet Vert, financé par l'État et porté par la maison de l'emploi du nord (MDEN) pour accompagner les acheteurs dans l'intégration de clauses environnementales dans leurs marchés publics (obligation pour tous les marchés en 2025) ;
- Le club relations fournisseurs achats responsables (RFAR) qui regroupe une dizaine de membres signataires d'une charte pour inciter les entreprises à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Lors du comité, ont été également remis les deux Trophées de l'Achat Responsable 2024 à la commune de Saint-Denis et au Territoire de l'Ouest qui ont été récompensés pour leur politique d'achat responsable exemplaire au service du territoire et de sa population.

Enquête sur le clientélisme et la discrimination envers les résidents non-français à Mayotte

Soupons de détournement de l'aide humanitaire à Mayotte

L'Association des maires de Mayotte a pris la décision, à partir de ce lundi 17 février, de suspendre sa participation aux distributions d'aide humanitaire organisées par la préfecture. Cette annonce intervient après la publication d'une enquête du journal « Le Monde ». Un article publié le 14 février révèle des soupçons de détournements de denrées alimentaires et de bouteilles d'eau.

Suite aux révélations du « Monde » sur des soupçons de détournement de l'aide humanitaire à Mayotte par des Mairies, dans un communiqué, l'association des maires de Mayotte explique que les élus municipaux ont choisi de se retirer de toute implication dans la gestion de la distribution de l'aide humanitaire. « Le Monde » rapporte en effet des témoignages anonymes affirmant que certaines denrées auraient été accaparées par des agents communaux et que des pratiques clientélistes auraient été observées. Interrogé à ce sujet, le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, a confirmé sur France Info avoir été surpris par l'absence de certaines livraisons sur le terrain.

Selon « Le Monde », la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a ouvert une enquête sur un possible trafic de bouteilles d'eau. Le préfet de Mayotte, François-Xavier Bieuville, a reconnu avoir reçu de nombreuses interrogations sur la répartition de l'aide humanitaire. Un fonctionnaire anonyme a notamment évoqué le cas d'un maire ayant demandé une livraison de denrées directement à son domicile. Par ailleurs, l'enquête de « Le Monde » a également mis en lumière des soupçons de pratiques discriminatoires lors des distributions. Certaines personnes en situation irrégulière auraient été

écartées ou maltraitées, selon des témoignages recueillis.

Face à ces accusations, le préfet a adressé un courrier aux maires pour leur rappeler leurs responsabilités légales et leur demander un plan détaillé des distributions.

Les maires de Mayotte dénoncent des accusations infondées et estiment être les boucs émissaires d'un système qu'ils n'ont pas mis en place. Ils critiquent également la décision de la préfecture de modifier la stratégie de distribution sans concertation préalable. Selon eux, les difficultés rencontrées sont avant tout dues aux effets du cyclone et aux insuffisances des livraisons de l'État.

L'Association des maires de Mayotte demande la levée immédiate des réquisitions sur l'eau et les autres biens essentiels, ainsi que la fin des restrictions imposées au port de Mayotte. Elle réclame également un déblocage immédiat des dotations d'urgence destinées aux collectivités.

Cette décision de retrait ne fait pas l'unanimité. Moudjibou Saidi, maire de Dembéné, refuse de priver sa population de l'aide disponible, notamment en pleine période de ramadan. Il prône plutôt un dialogue avec la préfecture pour apaiser les tensions. D'autres élus, comme Ali Moussa Moussa Ben, maire de Bandré, estiment que la distribution des denrées ne relève pas de la responsabilité des communes et préfèrent laisser cette mission aux structures spécialisées.

Le maire d'Acoua, Marib Haniffi, explique quant à lui que sa commune poursuivra la distribution des aides restantes, mais souhaite ensuite voir les magasins approvisionnés normalement pour éviter d'être accusé de favoritisme.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Mové nouvèl dsi lo manioc : Vré new sansa fake new ?

Mézami mi sorte lir dann in revu syantifik in lartik dsi troi produi in bonpé dmoune i manj é tazantan néna inn i arète dsi karo pars néna poison dodan : inn sé in sanpignon vénéné, l'ote sé lo poisson-globe. Mi diré sa i rossanm in poisson mwin la vi étan jenn Sin-lé é bann pèshèr i apèl sa pistig. Lo troizyèm banna i anparl é pa in poisson vénéné, ni in shanpignon, mé lo manioc sinploman.

Mi yèmré bien anparkl azot manioc pou plizyèr rézon : inn pars mon papa dann tan li té pankor kapote l'ote koté gtéi plante manioc kissoi pou zaimo, kissoi konm gouté pou nou son bann zanfan, kissoi pou son bann zoinalyé kan travay el'avé poin.

Fitintan étan jenn mwin la parti f émon zétide an Franss é kan la di kissa i vé fè in léspozé dsi manioc mwin la di mwin lé dakor é lé shoz la plito bien spassé sof momandoné kan lo profèssèz la di manioc la i fo rape ali dann lo é mète a sèshé. Mwin téi koné pa téi fé konmsa dann L'afrik é mwin la di, non, lé pa vré. Manioc sé in bon nouritir é dopi lontan mi manz sa san k'i ariv amwin a tonb malade. Donk lo fam téi di a é mwin téi di B, lo fanm téi B é mwin téi di A — sé dir si nou la shoke in pé.

Dizon sa lé préskri koméla pars néna in ta d'zané ksa la éspassé mé wala dann lo rovi syantifik mi lir dann manioc néna in trik i apèl glycoside é sa i pé transform an syanur é sa lé pa bon pou la santé.

Zordi zot i koné dann L'érope i plante par raporte lo fèsho in bonpé plante i slorte dann bann péi tropikal ; l'ote zour mwin la anparl azot zavoka é biento, a s'ki paré, dann pourtour la méditerrané i sava plante zavoka an poundyak é pétésporte sa dann bann mpéi tropikal. Dann la Sardègne L'érope i ankouraz bann sardénoi plante zanana konmsa lé possib pran noute marshé laba dann L'érope.

Mi di an mwin mèm akoz i plante pa manioc laba dann L'érope. Pètète zour-la lo manyok v'arète anpoizone demoune. Antouléka in rovi syantifik i pé sèye fé la démonstrassion. Akoz pa ? Bin si banna i désside vann anou zot manioc apré ké nou lé fine arash la n'ote-pars i anpoizoneré... i pé fèr in n'aafèr konmsa. Sou form vré new, sansa fake new.

A bon antandèr salu !

Justin